

Les Nouvelles B R È V E S



L'ACTUALITE DE LA COMMUNE



Samedi 6 avril, une balade botanique était proposée par la médiathèque afin de découvrir des plantes comestibles telles que le pissenlit, le lamier ou l'ail des ours...



Mercredi 17 avril, un moment de convivialité a été organisé par la municipalité en l'honneur de Fabienne, notre agent d'accueil, qui part pour une autre mission.



Mercredi 10 avril, plus de 200 jeunes s'étaient rassemblés au Pacbo pour le séminaire des Conseils Municipaux des Jeunes (CMJ) de la Pèvelé Carembault.



Mercredi 24 avril, des élèves ont participé à l'école ouverte proposée par deux enseignantes. Ils ont eu la chance de découvrir le monde de la couture en rencontrant le club couture de Festy Bachy.



Mardi 16 avril, les élèves de l'école Jacques Brel ont présenté leur spectacle "le Petit Prince" au Pacbo d'Orchies devant leurs familles conquises.



Samedi 27 avril, une soixantaine de personnes ont assisté à l'atelier compostage proposé par la CCPC. Chaque participant se verra remettre un composteur.



Après la validation du compte-rendu de la séance précédente, les points suivants ont été débattus.

1 - Affectation des résultats 2023

Solde de fonctionnements : 266 849,22 €

Solde d'investissements : - 517 759,12 €

Résultat reporté année antérieure : 542 357,15 €

Résultat cumulé : 291 447,25 €

Décision du conseil : accord à l'unanimité

2 - Fixation des taux des impôts locaux 2024

M. le Maire propose que les taux d'imposition restent inchangés pour 2024, comme depuis 2015, soit 38,04% pour le foncier bâti et 46,35% pour le foncier non bâti.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

3 - Formation des élus locaux

Nous devons mettre au budget entre 2 et 20% des indemnités des élus. M. le Maire propose 5106 € soit 7% des indemnités prévus.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

4 - Vote du budget primitif 2024

Le budget a été présenté par article et chapitre en investissement et en fonctionnement du budget 2024.

Ce budget a été préparé en commission finance et envoyé à chaque conseiller.

Fonctionnement : dépenses/recettes 1 658 673,75 €,

Investissement : dépenses/recettes 1 403 866,78 €,

Décision du conseil : accord à l'unanimité

5 - Dispositif subvention VAE et kit électrique

M. le Maire propose, comme en 2023, de reconduire le dispositif d'aide au Vélo à Assistance Electrique ou dispositif kit électrique. Cette aide de 200 € viendra se cumuler avec l'aide de la CCPC.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

6 - Répartition du produit des amendes de Police

M. le Maire propose de demander une aide pour éclairer en bleu 3 passages piétons de la RD955, aux arrêts de bus du centre et à l'impasse du Moulin.

Coût de l'opération : 8 159 € HT, aide attendue : 4 079,50 €.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

7 - Adhésion au groupement de commandes "Insertion"

M. le Maire propose de renouveler notre adhésion au groupement de commandes de la CCPC pour l'emploi de personnes en réinsertion pour l'entretien des espaces publics.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

8 - Renouvellement de la Délégation de Service Public de la crèche

Nous devons renouveler un appel d'offres pour un prestataire qui gèrera notre micro-crèche municipale.

Un cahier des charges a été réalisé par la commission Délégation de Service Public et amendé par le service "appel d'offres à marché public" de la CCPC. Une sélection opérationnelle est programmée pour fin août. Le conseil doit valider le renouvellement de cette DSP pour gérer notre micro-crèche.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

9 - Zone d'accélération des énergies renouvelables

Nous devons définir des zones d'installation de moyens de production des énergies renouvelables sur notre territoire.

M. le Maire propose :

- la méthanisation, la pyrogazéification et le power-to-gas sont interdits sur tout le territoire.

Décision du conseil : 17 pour, 1 abstention

- le bois énergie est autorisé sur tout le territoire
- les biocarburants sont interdits sur tout le territoire
- l'installation d'éoliennes est possible, en respectant les règles du PLU, pour les éoliennes à usage domestique, et autorisée uniquement à plus de 1km de toute construction pour toute autre implantation.
- l'installation de panneau voltaïque est possible sur tout le territoire mais uniquement sur le bâti.
- l'installation de parc de batterie (stockage Energie) est interdite sur tout le territoire.
- la géothermie est autorisée sur tout le territoire

Décision du conseil : accord à l'unanimité pour tous ces points

10 - Subvention à l'association « Soins & Santé »

Elle gère 3 services d'aide à domicile à la personne et est hébergée dans les locaux de notre ancienne mairie. Pour les 50 ans de sa création, M. le Maire propose de verser une subvention de 100 €.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

11 - Subvention à 2 jeunes bachinois

M. le Maire propose de verser 800 € (400 € chacun) aux 2 jeunes bachinois qui participeront à la finale internationale de hip-hop à Los Angeles avec leur groupe de danse Fracture, basé à Cysoing. Le coût du voyage pour le groupe est estimé à 29 500 € pour 15 personnes.

Le conseil propose finalement une aide de 1 000 €.

Décision du conseil : accord à l'unanimité pour 1000 €

12 - Délégation d'événements communaux

La commune, pour favoriser les activités des associations, propose de prendre à sa charge le paiement de la SACEM pour 9 événements dans l'année dans les locaux municipaux, soit un coût d'environ 600€ pour la commune.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

13 - Fixation des tarifs pour la sortie à Bellewaerde

L'entrée du parc a augmenté de 2,5 €. Pour cette année, nous proposons les tarifs suivants pour les bachynois : gratuit pour tous les enfants en élémentaire, 27 € pour les collégiens, 39 € pour lycéens et adultes.

Pour les extérieurs, 21 € pour les enfants de moins de 4 ans, 40 € pour les 4 à 15 ans, 47 € pour les autres.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

14 - Réparation du fonctionnement de la cloche de l'église

Suite à un passage de l'entreprise Bodet pour vérifier le fonctionnement des sonneries de l'église, des devis ont été proposés pour un montant de 4067 €, afin de réparer le réglage des heures de sonnerie et pérenniser son fonctionnement.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

INFORMATIONS PRATIQUES

Nouveaux Bachynois ?



Si vous êtes arrivés sur la commune à partir de **septembre 2023**, faites-vous connaître en mairie en appelant le secrétariat avant le samedi 11 mai. Nous pourrons ainsi **célébrer votre venue** lors de la cérémonie des nouveaux habitants du samedi 25 mai.

ALSH et mini-camps de cet été

2 accueils de loisirs se succéderont sur notre commune en juillet et août **du lundi 8 juillet au jeudi 29 août**.

Les inscriptions débuteront en ligne sur MyPérischool à partir du **mardi 14 mai dès 19h** (places limitées).

Des séjours mini-camps sont également organisés par la CCPC pour les jeunes de **la 6ème à la 2nde** du **15 juillet au 9 août**, ils auront le choix entre 3 destinations, chacune proposant des activités différentes :

- le domaine de Blangy à Hirson : canoë-kayak, escalade, VTT
- la base nautique d'Ham : canoë, stand up paddle, tir à l'arc, course d'orientation, randonnée
- les Argousiers à Merlimont : char à voile, laser game, mini-golf, sortie à la mer.

Les inscriptions débuteront le **lundi 13 mai à partir de 19h** sur le portail MyPérischool (places limitées).

Mai à vélo



Pévèle Carembault se lance dans une nouvelle aventure en participant à l'opération nationale « Mai à vélo » afin d'inciter à utiliser davantage votre vélo. Du **1er au 31 mai**, des animations vous sont proposées, organisées par la CCPC ou des acteurs locaux. Il y en a pour tous les goûts avec des randonnées à vélo, des ateliers de réparation, des courses à vivre en direct d'une Fan Zone, des journées festives, des jeux et même un challenge "kms à vélo". Dans ce cadre, Orchies et la CCPC

s'associent pour vous proposer la « **Faites du Vélo** » le **samedi 4 mai de 10h à 20h**. Tout est gratuit. Programme détaillé sur pevelecarembault.fr

Tiers-lieux des Evidences

Au programme de ce joli mois de mai :

- la **cantine associative redémarre** tous les vendredis midis sur inscription
- 14 mai : **repair school** pour apprendre à réparer ton lecteur CD/DVD/Blue-Ray
- 18 mai : **repair café** avec "Repair café en Pévèle" et "Pévèle 0 Déchet et DD"
- 25 mai : "**Bachy à vélo**" de 10h à 17h avec à 10h, fresque de la mobilité et balade ; à 12h, cantine exceptionnelle avec carbonnade pévéloise ; à 14h, randonnée vélo et atelier d'apprentissage à la réparation des vélos.
- 1er juin : **atelier Puzzle Climat** de 9h30 à 12h.

Plus d'informations sur <https://lesevidences.fr/> ou par mail à lesevidences@ik.me.

Enquête Insee

Elle aura lieu du **13 mai au 8 juillet** et portera sur la consommation et le budget des ménages. Cette enquête est obligatoire et concernera certains logements bachynois. Les personnes sélectionnées seront prévenues par lettre. Mme Leblon, enquêtrice, se présentera, munie d'une carte officielle. Les réponses fournies lors des entretiens resteront confidentielles et serviront uniquement à l'établissement de statistiques. **Réservez-lui un bon accueil.**

Collecte des déchets

A compter du 20 mai, il ne sera plus possible de présenter des sacs ou d'anciens bacs de tri à la collecte. **Seuls les nouveaux bacs d'ordures ménagères et de tri (jaune)** seront collectés.

Recherche bénévoles

Vous avez l'âme d'un jardinier et avez du temps à consacrer pour vous occuper des parterres de notre village ? rapprochez-vous par mail de la mairie à accueil@mairie-bachy.fr et venez **rejoindre l'équipe de jardiniers-bénévoles** afin de nous aider à agrémenter les différents espaces de notre village.

Vélo électrique

Vous pouvez **bénéficier d'une aide financière de 200 €** de la CCPC pour l'achat d'un vélo électrique neuf. Une subvention est aussi accordée pour l'installation d'un kit d'électrification d'un vélo standard (à hauteur de 50% du prix avec un plafond à 200 €). La commune **doublera cette aide** selon les mêmes critères de la CCPC. Toutes les infos sur pevelecarembault.fr

Circulation à Wannehain

Suite à un arrêté municipal de Wannehain, la circulation de tous les véhicules Route de Bachy vers Wannehain est **strictement interdite durant toute la durée des travaux (juqu'au 4 juillet) de 8h à 17h**. Hors de ces horaires et le week-end, un feu tricolore sera mis en place. Les gendarmes seront intransigeants sur le respect de cet arrêté et **verbaliseront les automobilistes** qui ne le respectent pas.

Aubettes

N'oubliez pas de décorer votre aubette afin de participer au concours. Déposez votre maquette à la mairie **avant le 10 juin 2024**. Faites preuve de créativité !

Recherche d'archives

Cette année, nous fêterons les **80 ans de la Libération**. Une manifestation aura lieu le samedi 29 septembre dans notre commune. Dans ce cadre, nous recherchons des **photos de la guerre 39-45 concernant Bachy** afin de proposer une exposition riche. Les documents seront numérisés et restitués. Merci de vous rapprocher de la mairie.

Commémoration du 8 mai



La Commémoration de l'anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 se déroulera à **10h au monument aux Morts de Bachy**. Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

A 13h, l'UNC-AFN de Bachy-Bourghelles organise son banquet à la salle Nouveaux de Bourghelles.

Le patrimoine sensoriel des campagnes



par une loi depuis 2021. Le texte définit ainsi les contours du vivre-ensemble respectueux de chacun car si l'on choisit la campagne, on doit l'accepter telle qu'elle est. Le chant des animaux de ferme, les cloches qui rythment la vie des habitants, ne sont pas des nuisances mais des signes de vie. Il est donc crucial de retrouver un certain seuil de tolérance pour préserver l'essence même de la vie à la campagne.

Il en va de même pour les cris des enfants dans une aire de jeux, signes d'épanouissement et d'échange.



Appel au civisme

Nous vous rappelons que les poubelles municipales ne sont **pas des déchetteries**. Chaque dépôt sauvage engendre du travail supplémentaire pour la commune. Il en va de même pour les poubelles du cimetière qui ne sont pas là pour accueillir les herbes de tonte du voisinage.

Bloquez vos dates

Le week-end du 22 et 23 juin, c'est la fête du village organisée par les "Bois Sans Soif". Pensez déjà à vous réunir en famille ou entre amis afin de trouver votre thème pour le défilé, "plus on est de fous, plus on rit" comme on dit. Et tentons de **perpétuer 50 ans de tradition folklorique bachynoïse**. Les inscriptions pour la braderie auront lieu les samedis matins de juin. Nous vous tiendrons informés.

Dimanche 09 juin 2024

Eglise de Bachy à 16h30

Concert

de

chœurs
féminins

La Cabora

de Mouchin
Direction : Coco Martinache

&

Echo de Femmes

AGENDA

Mercredi 8 mai

Commémoration du 8 mai
Monument aux morts - 10h

Vendredi 10 et samedi 11 mai

Fermeture de l'Agence Postale Communale et de la Mairie

Vendredi 10 mai

Soirée jeux par Festy Bachy
Médiathèque - 20h

Samedi 11 mai

Ouverture de la bourloire
Stade

Dimanche 12 mai

Parcours du cœur
Stade - 9h à 12h

Samedi 18 mai

Sortie du CMJ au Sénat

Samedi 25 mai

Réception des mamans et des nouveaux habitants
Salle des fêtes - 18h

Vendredi 31 mai

Fête des voisins
A vous de faire vivre votre quartier en invitant vos voisins.

Samedi 1er juin

Gala de la Danse Bachynoïse
Salle des fêtes

Dimanche 9 juin

Elections européennes
Salle des fêtes - 8h à 18h

Mairie de Bachy
13, Place de la Liberté - 59830 Bachy
03.20.79.66.21
contact@mairie-bachy.fr
Bulletin municipal créé et publié par les membres de la commission communication.

